

LE MONDE DE L'ÉDUCATION

JANVIER 1997

Procès autour de la définition de l'œuvre d'art

En octobre 1926, Constantin Brancusi envoie à New York une vingtaine de sculptures en vue de préparer une exposition personnelle à la galerie Brummer.

En arrivant à la douane, les œuvres sont saisies et taxées comme des marchandises, le statut d'œuvre d'art ne leur étant pas reconnu. Marcel Duchamp, ami de Constantin Brancusi, décide de réagir. Il mobilise alors un grand nombre de personnalités du monde de l'art. Ainsi s'ouvre, en octobre 1927, le célèbre procès autour de la définition de l'œuvre d'art.

Eric Vigner en a fait une pièce : *Brancusi contre Etats-Unis*, qu'il présentera au Centre

Georges-Pompidou, du 8 au 19 janvier 1997.

A cette occasion, les étudiants du DESS management culturel de l'Institut d'études européennes de Paris-VIII proposent, le 12 janvier, après la représentation fixée à 16 heures, un débat sur la définition de l'œuvre d'art, en présence d'Eric Vigner, René Passeron, directeur de recherches honoraire au CNRS, et Denys Zakaropoulos, directeur du centre d'art de Kerghehenec. ■

Centre Georges-Pompidou :
tél. : 01-44-78-12-33.